Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 2

Artikel: "Amina" en Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280225

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

 dans le souci de maintenir son identité, la Suisse alémanique pratique toujours plus ses dialectes, et ce n'est pas ce qu'en Suisse romande on apprend de Schriftdeutsch qui nous aide beaucoup à converser avec nos concitoyens;

- enfin, et plus important encore, il n'y a plus le même équilibre entre les deux parties de la Suisse quant au poids économique et financier, ou au pouvoir de décision.

Il y a là des éléments dont la Suisse alémanique doit prendre conscience vis-à-vis de la Suisse romande. Travaillant depuis 1957 sur le plan national, je reste persuadée de la possibilité et de la richesse d'une collaboration entre Suisse alémanique et Suisse romande.

Perle Bugnion-Secretan

Les actes du colloque «Les femmes et l'Europe» (voir FS Nº 7, 1992) sont disponibles au prix de 15 fr. auprès du Bureau de l'égalité et de la famille, rue du Parc 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou à commander au (039) 23 10 21.

Journée mondiale de prière

Chaque année, la liturgie pour la Journée mondiale de prière est écrite par des femmes d'un pays à chaque fois différent. Cette année, c'est un groupe de chrétiennes du Guatemala qui l'a élaborée.

Petit pays d'Amérique centrale, le Guatemala est grand par sa culture, grand aussi par la beauté de ses paysages.

Pourtant, la misère y est extrême. La plupart des femmes, ligotées par des coutumes et des traditions très strictes, ne peuvent pas être citoyennes à part entière et actrices du développement; 58% d'entre elles sont analphabètes: 26% dans les zones urbaines mais jusqu'à 90% dans les zones rurales. Celles qui participent à l'activité économique n'en voient pas pour autant leurs tâches domestiques diminuer.

Les infrastructures pour la prise en charge des enfants sont inexistantes. Elles ont un double, voire un triple fardeau.

La Journée mondiale de prière, qui se déroulera le 5 mars prochain, sera dédiée aux femmes guatémaltèques et l'offrande de ce jour permettra de les encourager à se former professionnellement.

Les projets soutenus seront ceux de l'organisation Conavigua, qui regroupe les veuves de milliers d'hommes victimes de la répression au Guatemala.

Un appui ira également à des cours de couture et de tissage ainsi qu'à des cours par radio pour des femmes du nord du pays.

«Amina» en Suisse

Amina, vingt ans d'existence, est un magazine féminin publié par la Société africaine de publicité et d'éditions fusionnées (SAPEF) qui a son siège à Dakar et son bureau de correspondance à Paris. Imprimé en Belgique, en deux éditions (générale pour l'Afrique et métro pour l'Europe, les Antilles et les DOM-TOM), le journal est parmi les plus anciens destinés au monde noir et édités en dehors du continent. Par son contenu visant l'amélioration de la condition féminine et la promotion des femmes, il forme une transition entre le mensuel féminin et fémi-

Amina, publié à Paris sous la direction de Michel de Breteuil, vient d'installer son correspondant permanent pour la Suisse en la personne de Cikuru Batumike, journaliste d'origine zaïroise, membre de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJ-PLF). Cette nouvelle représentation du mensuel Amina s'ajoute à celles existantes au Canada, dans les pays francophones d'Afrique, en Europe ou aux Antilles et couvre, depuis janvier, l'actualité sur les femmes et les communautés africaines et antillaises de Suisse.



Fr. 55.-* **ABONNEZ-VOUS!** POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS lannée Nº postal et lieu: _ J'ai eu ce journal: par une connaissance □ au kiosque □

A renvoyer à Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge

*(AVS Ff. 48.–. Abonnement de soutien: Fr. 70.– ou plus – étranger Fr. 60.–)

Courrier

A propos de Suzette s'enlise...

Suite au clin d'œil adressé à la conseillère nationale Suzette Sandoz, cette dernière tient à spécifier qu'elle a accepté l'adhésion de la Suisse à la Convention contre les discriminations raciales en précisant les motifs de son rejet de modification du Code pénal:

(...) En revanche, j'ai refusé la modification proposée du Code pénal car j'en demandais le renvoi au Conseil fédéral pour qu'il élabore un article de partie générale prévoyant l'aggravation de la peine pour les infractions du code pénal lorsque l'auteur a agi pour des motifs raciaux.

Une telle mesure impliquerait de reprendre la révision pénale dans son entier car elle influencerait la rédaction fi-

Il convient de préciser que seule une modification incluant la proposition que j'ai formulée (avec des modalités qui pourraient être précisées par les spécialistes) permettrait à notre droit pénal de correspondre aux exigences relatives à la punition des actes de violence contenues dans la convention.

C'est d'ailleurs l'avis de pénalistes distingués tel le professeur Kunz, de Berne. (...)

Suzette Sandoz

Adresse: _